



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/MAETUR/CIPM/2026 DU 14/09/2026

Pour la réalisation des travaux de finition de la pose de la grille métallique sur les abords de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (Opération 1037).

1 – Objet : Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de la clôture de sécurité en grillage métallique dans le cadre de l'aménagement des abords urbanisables de l'autoroute YAOUNDE-NSIMALEN

2 - Consistance des travaux :

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie au COCONTRACTANT qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas limitative : – l'installation de chantier – le dossier d'exécution – le dossier de recolement – le nettoyage de l'emprise de la clôture – le nivellement du sol – les fouilles en puits – la fixation des poteaux et le scellage – la mise en œuvre du béton cyclopéen – la pose de la grille métallique – la pose des capuchons sur les poteaux – la pose des barbelés – et toutes sujétions.

3 – Allotissement : Le présent Appel d'Offres comporte un (01) lot unique

4 – Coût prévisionnel : Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : DEUX CENT MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE SEPT MILLE CINQ CENT VINGT NEUF (200 567 529) F CFA.

5 – Délai prévisionnel d'exécution des travaux : Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de : QUATRE (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6– Participation et origine : La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et catégorisées dans le secteur des BTP

7 – Financement : Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINH DU 2026 mis à la disposition de la MAETUR.**

8 – Mode de soumission : Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9 - Cautionnement provisoire : Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO. Ce cautionnement d'un montant de QUATRE MILLIONS (4 000 000) est valable jusqu'à TRENTE (30) jours au-delà de la date initiale de validité des Offres. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) conformément à la Lettre-Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23/07/2025. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. L'absence de la caution de soumission conforme entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

10 - Consultation du Dossier d'Appel d'Offres : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, Bureau des Marchés, dès publication du présent avis.

11-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres : La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à l'immeuble siège de la MAETUR dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de SOIXANTE QUINZE MILLE (75 000) F CFA au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la société désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

12 – Remise des Offres : Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au Service des Marchés de la MAETUR, au plus tard le **30/09/2026 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/MAETUR/CIPM/2026 DU 14/09/2026

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE FINITION DE LA CLOTURE DE SECURITE EN GRILLAGE METALLIQUE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DES ABORDS URBANISABLES DE L'AUTOROUTE YAOUNDE-NSIMALEN (Opération 1037).

“ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.

13 – Recevabilité des Offres : Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission conforme accompagnée d'un récépissé de consignation de la CDEC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14 – Ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera en un temps :

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu **le 30/09/2026 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valide au moment du dépôt de l'Offre, dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite originelle d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

15 – Évaluation des Offres : Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

15.1 – Critères éliminatoires

- Absence de la Caution de Soumission + récépissé CDEC à l'ouverture des plis ;
- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Offre technique non conforme ;
- Offre financière incomplète ;
- Société disposant d'un Conducteur des travaux ayant un profil non conforme (Ingénieur de Génie Civil ou Génie Rural (au moins BAC+3) + Attestation d'Inscription à l'Ordre National + copie CNI + Attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note d'évaluation inférieure à 70% de OUI ;
- Société disposant d'une capacité de préfinancement de moins de 65 000 000 F CFA ;
- Absence de CCAP paraphée sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé » ;
- Absence de la charte d'intégrité ;
- Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années.

15.2 – Critères essentiels

Évaluation technique faite sur 50 OUI comprenant :

Présentation de l'Offre et Autres Pièces (05 OUI) – Références du Soumissionnaire (06 OUI) – Personnel d'encadrement (20 OUI) – Matériel à mobiliser (16 OUI) – Organisation, Méthodologie et Planning de réalisation des travaux (03 OUI).

16 – Attribution : Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises en incluant le cas échéant les remises proposées.

17 – Durée de Validité des Offres : Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leurs Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

18 – Renseignements Complémentaires : Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Services des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 ; Email : contact.sma@mateur-cameroun.com.

19 – Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques : Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le MO au numéro : 222 22-31-13.

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- SMA ;
- Affichage.



Yaoundé, le 16 SEPT 2026

Le Directeur Général de la MAETUR

Louis Roger Manga

§